



Commune de Kilstett  
Département du Bas-Rhin  
République française

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2009

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 14 décembre 2009 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

### 1/Agrandissement Bibliothèque municipale : Maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de retenir A.E.K. Architectures (67840 Kilstett) pour la maîtrise d'œuvre de l'opération d'agrandissement de la bibliothèque municipale au taux d'honoraire de 12,5%

### 2/ Ecole de Musique Municipale : Modification de la durée hebdomadaire de service d'un assistant d'enseignement artistique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDER à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 de modifier la durée hebdomadaire de service d'un poste d'assistant d'enseignement artistique non titulaires à temps non complet.

### 3/ Salle de la Musique et de la Culture : Achat de pendrillons

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, DECIDE de procéder à l'acquisition de pendrillons pour la Salle de la Musique et de la Culture pour un montant approximatif de 7 540.00 € TTC.

Fournisseur retenu : FL Structures 67850 OFFENDORF

### 4/ Instruction des autorisation d'urbanisme : avenant à la convention relatif aux modifications des conditions d'intervention du Conseil Général en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE l'avenant à la convention relatif aux modifications des conditions d'intervention du Conseil Général en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols.

### 5/ Subvention à l'ASK.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le versement d'une subvention de 77 € à l'ASK.

### 6/ Droit de préemption Urbain :

M le Maire informe le Conseil Municipale qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 5 cessions immobilières.

Le Maire,

Gabriel MULLER